



Maison Familiale Rurale

La Capelle - CFA

60 ans d'expérience
dans la formation par Alternance

Des formations par alternance :

- 4^{ème} et 3^{ème}
- CAPa SAPVER
- 2nde Professionnelle Conseil Vente
- Bac Pro SAPAT

Des formations par apprentissage :

- Bac Pro TCV
- BTSA DAT

Des Formations adultes :

- IEJ

Lundi 11 mai 2020

Chers parents,

Après maintenant plus de 8 semaines de confinement, je tenais à vous informer de la reprise éventuelle de l'activité au sein de la MFR de La Capelle.

Tout d'abord, permettez-moi de prendre de vos nouvelles en espérant que vous et votre famille êtes restés en bonne santé.

1- Concernant la reprise à la MFR et en stage :

Comme vous le savez, les établissements scolaires professionnels sont en attente des décisions gouvernementales de fin mai **pour une éventuelle reprise le 2 juin**.

Notre département a été classé en zone rouge, ce qui impose une vigilance extrême.

Sachez que tout sera mis en œuvre afin de respecter les gestes barrière et la sécurité de vos enfants pour la reprise.

Une commission de « reprise Covid 19 » se réunira le 18 mai au sein de la MFR afin de mettre en place les consignes imposées par notre tutelle.

Les informations ont un peu tardé, car nous attendions la circulaire du Ministère de l'Agriculture sur l'application des consignes (**circulaire qui ne nous est pas encore parvenue à ce jour**). En effet, les établissements agricoles dont les MFR sont des établissements particuliers car l'internat est au centre de nos dispositifs.

Vous avez été interrogés sur un éventuel retour à la MFR et à 33%, vous avez répondu vouloir remettre votre enfant, soit moins de 70 jeunes sur le nombre total d'élèves. Or comme vous le savez, le rythme de l'alternance et notre calendrier font qu'en réalité peu de jeunes seront présents en même temps et ensemble. Nous accueillerons donc entre 25 à 50 jeunes à la fois et tous ne seront pas internes.

Concernant la **reprise des stages** : elle ne pourra se faire sans le retour à la MFR, le planning de formation sera ainsi modifié pour permettre cette organisation.



2- Concernant les examens :

Cette année est particulière et tous les examens se dérouleront selon la procédure suivante :

- Pour le Brevet : contrôle continu et prise en compte de l'assiduité.
- Pour le CAPa, le Bac Pro et Le BTSA : contrôle continu, prise en compte des CCF réalisés et de l'assiduité.
- Pour le BEPA : contrôle continu et prise en compte des CCF réalisés et de l'assiduité.
- Pour les examens professionnels : CAPa, Bac Pro et BTSA : une **commission d'harmonisation** aura autorité pour valider le diplôme et cette année le **livret scolaire** aura une part encore plus importante, ainsi que **l'assiduité**.

3- Concernant les aspects administratifs et financiers :

Pour les élèves qui souhaitent poursuivre leur formation à la MFR, aussitôt les conseils de classe réalisés, nous vous ferons parvenir un dossier de réinscription.

Pour le solde de la pension, scolarité : les avoirs en lien avec la période de confinement seront validés par le Conseil d'Administration et vous recevrez début juin les factures de solde. (Rappel du courrier sur le site de la MFR onglet COVID 19 à consulter).

En cas d'interrogations ou de questions, n'hésitez pas à nous contacter au :

TEL 03/23/97/21/33

TEL 06/86/10/25/20

TEL 06/13/67/54/96

Ou par mail mfr.la-capelle@mfr.asso.fr

Sachez que l'équipe pédagogique et administrative a durant toute cette période difficile œuvré pour que vos jeunes soient toujours encadrés et suivis. Je tenais à les féliciter et par la même occasion, vous féliciter car plus de 99% des jeunes se sont connectés et 77% étaient régulièrement au travail.

Dans l'attente de nous revoir prochainement, veuillez agréer chers parents mes sincères salutations.

Bien cordialement.

Nathalie VINCENT

Directrice de la MFR de La Capelle.

